



Communauté de Communes du Pays Bellegardien

Rapport d'activité 2017



ÉDITO



Ce rapport d'activité doit faire l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique (extrait de l'article L 5211-39 du code général des collectivités publiques.)

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités qui reprend l'ensemble des actions réalisées tout au long de l'année 2017.

Le passage en Fiscalité Professionnelle Unique a permis de donner un nouveau souffle à la Communauté de Communes du Pays Bellegardien.

Nous retiendrons de l'année 2017 plusieurs points forts essentiels à notre territoire, je veux parler dans un premier temps du village de marques, un projet qui a débuté en 2006 non sans embuches et qui pourra enfin voir le jour d'ici 2020 grâce à la détermination des élus locaux.

La pose de la 1ère pierre de la clinique psychiatrique, véritable symbole pour le pays bellegardien, devrait ouvrir ses portes d'ici 2018.

La CCPB a poursuivi ses efforts dans le domaine du tourisme notamment avec l'aménagement des sentiers de randonnée.

Elle contribue de manière forte au développement économique du territoire par des actions menées avec la MEEF en collaboration avec les partenaires économiques du territoire.

Nos relations transfrontalières se sont davantage renforcées toujours dans un esprit de solidarité avec la création du Pôle Métropolitain du Genevois Français.

Enfin, le CLIC continue son travail auprès des seniors et innove avec ses partenaires dans de nouveaux services à destination des personnes en perte d'autonomie.

Vous retrouverez l'intégralité et le détail de ses activités dans les pages qui suivent.

Je remercie l'ensemble des élus et des agents, acteurs de la réussite et de l'aboutissement de tous ces projets. Je vous souhaite bonne lecture,

Patrick PERRÉARD
Président

Et les Conseillers Communautaires

Rapport d'activité 2017
Communauté de communes
du Pays Bellegardien
Parc d'Activité des Étournelles
195, rue Santos Dumont - BP 609
01206 Châtillon-en-Michaille Cedex
Tél. 04 50 48 19 78

ISSN 2557-5503

Directeur de la Publication :
Patrick PERREARD
Rédaction, maquette et réalisation :
Service Communication CCPB
Impression : 100 exemplaires
Parution Annuelle 2017
Crédit Photos : CCPB,
Office de tourisme Terre Valserine,
Daniel Gillet



SOMMAIRE



| | |
|--|-------|
| Un territoire, une organisation institutionnelle | P. 4 |
| L'actualité de la CCPB | P. 10 |

Le Pays Bellegardien, un territoire attractif

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Développement touristique | P. 11 |
| Développement économique | P. 13 |
| Infrastructures / équipements | P. 16 |

Le Pays Bellegardien, un territoire dynamique

| | |
|--|-------|
| Relations transfrontalières | P. 17 |
| Communication | P. 18 |
| Aménagement du territoire : PLUiH / SCoT | P. 19 |

Le Pays Bellegardien, un territoire solidaire

| | |
|-------------------------------|-------|
| CLIC, seniors et santé | P. 20 |
| Service à la population | P. 22 |

Le Pays Bellegardien, un territoire exemplaire

| | |
|------------------------|-------|
| Agriculture | P. 23 |
| Déchets ménagers | P. 24 |
| Finances | P. 25 |



Les communes de la CCPB

| | Communes | Surface en km ² | Population municipale en 2017 |
|--------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| 1 | Bellegarde-sur-Valserine | 15,4 km ² | 11 745 |
| 2 | Billiat | 14 km ² | 595 |
| 3 | Champfromier | 31,9 km ² | 730 |
| 4 | Chanay | 18,4 km ² | 648 |
| 5 | Châtillon-en-Michaille | 37,7 km ² | 3 311 |
| 6 | Confort | 11,3 km ² | 563 |
| 7 | Giron | 9,4 km ² | 175 |
| 8 | Injoux-Génissiat | 29,5 km ² | 1 144 |
| 9 | Lancrans | 9,6 km ² | 1 028 |
| 10 | Lhôpital | 3,8 km ² | 49 |
| 11 | Montanges | 13,6 km ² | 343 |
| 12 | Plagne | 6 km ² | 123 |
| 13 | Saint-Germain-de-Joux | 11,4 km ² | 490 |
| 14 | Surjoux | 4,3 km ² | 73 |
| 15 | Villes | 9 km ² | 356 |
| TOTAL | | 225,3 km² | 21 373 |



Les instances communautaires

Le regroupement de 15 communes permet d'élaborer des projets communs de développement dans un esprit solidaire et d'offrir un même service rendu à la population sur l'ensemble du territoire ; de mutualiser les ressources et de devenir l'interlocuteur privilégié d'instances publiques et privées pour un plus grand rayonnement de notre territoire. La communauté de communes a une fiscalité propre, dite « additionnelle », c'est-à-dire qu'une partie des taxes d'habitation, taxes foncières non bâti, cotisation financière des entreprises, prélevée sur l'ensemble des contribuables du territoire lui revient afin d'être autonome. La CCPB perçoit également d'autres taxes et recettes ainsi que des dotations de l'État.

LE PRÉSIDENT

Le Président est l'organe exécutif de la communauté. Il prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de la communauté. Il est le chef des services de la communauté et la représente en justice.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien est administrée par un conseil communautaire composé de 48 délégués titulaires et de 6 suppléants représentant les 15 communes membres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire, en plus du Président et des 10 Vice-présidents, est composé de 9 autres conseillers communautaires.

LES COMMISSIONS

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les dossiers avant leur présentation en bureau ou conseil communautaire. Sous l'impulsion d'un Vice-président, elles proposent et élaborent des projets en fonction des ressources disponibles et des réglementations en vigueur.

12 commissions thématiques :

- Relations transfrontalières
- Infrastructures, gestion des équipements
- Développement touristique, entretien et gestion des sites
- Développement économique, emploi/formation
- Déchets ménagers et gestion des déchetteries
- Aménagement du territoire
- PLUiH-Urbanisme
- Étude des nouvelles compétences
- Seniors et santé
- Finances
- Agriculture, forêt, espaces naturels
- Politique du logement, cadre de vie, actions d'insertion, services à la population

L'organisation communautaire L'organigramme des VP

L'élection des conseillers communautaires a lieu en même temps que l'élection des conseillers municipaux. L'article L.273-3 du Code électoral dispose en effet que « les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci dans les conditions prévues à l'article L.227. »

→ Le Président



Patrick PERRÉARD
Président

→ Les 10 Vice-présidents



Régis PETIT,
1^{er} Vice-président

délégué aux relations avec les partenaires institutionnels, suivi des contrats de développement et relations transfrontalières



Albert COCHET,
Vice-président

délégué aux infrastructures, nouveaux équipements et gestion des équipements



Jean-Pierre FILLION,
Vice-président

délégué au développement touristique, entretien et gestion des sites



Françoise DUCRET,
Vice-présidente

déléguée au développement économique, emploi-formation, économie sociale & solidaire



Serge RONZON,
Vice-président

délégué aux déchets ménagers et à la gestion des déchetteries, à la GEMAPI, au suivi du PCAET



Gilles THOMASSET,
Vice-président

délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire et de l'espace, au suivi du PCAET



Henri CALDAIROU,
Vice-président

délégué à l'étude des nouvelles compétences, à la CLETC et à la politique en faveur des services communs



Gilles MARCON,
Vice-président

délégué à la gestion financière, au CLIC et à la santé



Jean-Marc BEAUQUIS,
Vice-président

délégué à l'agriculture, la forêt, les espaces naturels, au suivi des travaux et des chantiers et représentations extérieures



Jacqueline MENU,
Vice-présidente

déléguée à la politique du logement, cadre de vie, actions d'insertion et services à la population

Les compétences de la CCPB

Les communes membres de la Communauté de communes forment l'espace communautaire. La Communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un périmètre de solidarité, en vue de l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. La Communauté de communes exerce, de plein droit en lieu et place des communes membres, la conduite d'actions d'intérêt communautaire et les compétences définies dans les statuts.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire : SCoT ; Plan Local d'Urbanisme / documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Actions de développement économique et touristique : Parcs d'activités des Étournelles et de Vouvray ; pépinière d'entreprises ; gestion de zones d'activité ; politique locale du commerce ; promotion du tourisme dont la gestion de l'office de tourisme communautaire.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement : élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ; action de partenariat avec les structures oeuvrant dans le domaine de l'environnement ; gestion et entretien des espaces pastoraux ; opérations destinées à la valorisation et la réhabilitation des espaces agricoles et forestiers.
- Politique de logement et du cadre de vie : Programme local de l'habitat (PLH) ; Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ; adhésion et participation au financement du fonds de solidarité logement géré par le Département.
- Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : centre aquatique intercommunal.
- Action sociale d'intérêt communautaire : gestion du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) ; soutien aux établissements de séjours des personnes âgées ; conduite et réalisation de chantiers d'activité et d'utilité sociales en partenariat avec l'association «Entreprise d'Insertion des Jeunes & Adultes de l'Ain (EIJAA).
- Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP).

Les compétences facultatives

- Coopération transfrontalière : mise en place et participation aux outils institutionnels de coopération transfrontalière à l'échelle du Genevois français.
- Aménagement, signalisation, entretien de sites touristiques et des sentiers de randonnée de niveau 1 dont la liste est définie par délibération du conseil communautaire.
- Services à la population : développement et amélioration du transport collectif communautaire ; organisation et exploitation des services d'auto partage, de covoiturage et de réseau d'autostop sécurisé ; gestion de la fourrière animale ; participation au fonctionnement de la Maison d'accès au droit de Nantua ; actions de soutien et communication en partenariat avec le monde associatif ; interventions en matière d'offres mutualisées d'aide et de conseil aux services publics administratifs communaux.

Les commissions de la CCPB

1) RELATIONS

TRANSFRONTALIÈRES

Régis PETIT (VP)
Marie-Antoinette MOUREAUX,
Céline ECUYER, Henri CALDAIROU,
Christophe MAYET, Gilles
THOMASSET, Rose-Marie
GERMAIN

2) INFRASTRUCTURES, GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Albert COCHET (VP)
Jean-Paul PICARD, Mourad
BELLAMMOU, Jacques DECORME
Guillaume TUPIN, Anne-Marie
CHAZARENC, Jean-Claude
BOUDSOCQ, Bernard DUBUISSON,
Rose-Marie GERMAIN

3) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Jean-Pierre FILLION (VP)
Fabienne MONOD, Marie-Françoise
GONNET, Odile GIBERNON, Daniel
DUCRET, Yvon BACHELET, Florence
PONCET, Anne-Marie CHAZARENC,
Eric TARPIN-LYONNET, Joël
PRUDHOMME, Christophe
MARQUET, Gustave MICHEL, Jean-
Michel ROLLET

4) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI FORMATION

Françoise DUCRET (VP)
Jacques DECORME, Bernard
MARANDET, Isabelle DE OLIVEIRA,
Sonia RAYMOND, Frédéric
TOURNIER, Christophe MAYET,
Christian DECHELETTE

5A) DÉCHETS MÉNAGERS ET GESTION DES DÉCHETERRIES

Serge RONZON (VP)
Jean-Paul PICARD, Anne-Marie
CHAZARENC, Joël PRUDHOMME,
Frédéric MALFAIT, Philippe
DINOCHEAU, Guy SUSINI

5B) EAU ET ASSAINISSEMENT

Jean-Paul PICARD, Jean-Marc
BEAUQUIS, Charles TODESCHINI,
Yvon BACHELET, Yves BARON,
Raphaël CASTAGLIA, Jean-Jacques

HUMBERT, Joël PRUDHOMME,
Benjamin VIBERT, Frédéric
MALFAIT, Pierre EVRARD, Gustave
MICHEL, Gilles THOMASSET, Jean-
Michel ROLLET, David FAVRE

6A) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE

Gilles THOMASSET (VP)
Bernard MARANDET, Marie-
Antoinette MOUREAUX, Sonia
RAYMOND, Jean-Claude
BOUDSOCQ, Daniel DUCRET,
Jean-Pierre GABUT, Edith BRUNET,
Pierre EVRARD, Guy SUSINI

6B) PLU/H-URBANISME

Gilles THOMASSET (VP)
Régis PETIT, Bernard MARANDET,
Jean-Marc BEAUQUIS, Jean-
Claude BOUDSOCQ, Michel DE
SOUZA, Ludovic BOUZON, Claire
TOURNILLAC, Didier CHIVOT,
Patrick PERREARD, Yves BARON,
Michel JERDELET, Dominique DA
SILVA, Eric TARPIN-LYONNET,
Jean-Jacques HUMBERT, Albert
COCHET, Denis MOSSAZ,
Christophe MAYET, Françoise
DUCRET, Frédéric MALFAIT,
Jacques NOE, Christophe
MARQUET, Pierre ÉVRARD, Gustave
MICHEL, Philippe DINOCHEAU,
Rose-Marie GERMAIN, Rose
MEDICO, Philippe MOREL, Frédéric
BEL, David FAVRE

7) COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Régis PETIT, Jean-Marc BEAUQUIS,
Michel DE SOUZA, Henri
CALDAIROU, Patrick PERREARD,
Michel JERDELET, Jean-Jacques
HUMBERT, Albert COCHET,
Benjamin VIBERT, Christian VITTOZ,
Christophe MARQUET, Philippe
DINOCHEAU, Rose-Marie
GERMAIN, Jean-Michel ROLLET,
Frédéric BEL

7) ÉTUDES DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Henri CALDAIROU (VP)
Yves RETHOUZE, Jean-Marc
BEAUQUIS, Daniel DUCRET,
Florence PONCET, Michel
JERDELET, Jean-Jacques

HUMBERT, Christiane ZAGAGNONI,
Christophe MAYET, Frédéric
MALFAIT, Christophe MARQUET,
Gustave MICHEL, Gilles
THOMASSET, Jean-Michel ROLLET,
Guy SUSINI

8A) FINANCES

Gilles MARCON (VP)
Yves RETHOUZE, Daniel DUCRET,
Florence PONCET, Rose-Marie
GERMAIN

8B) SENIORS ET SANTÉ

Gilles MARCON (VP)
Lydiane BENAYON, Gilles FAVRE,
Céline ECUYER

9) AGRICULTURE, FORÊT, ESPACES NATURELS

Jean-Marc BEAUQUIS (VP)
Jean-Claude BOUDSOCQ, Jean-
Pierre GABUT, Michel JERDELET,
Bernard DUBUISSON, Gustave
MICHEL

POLITIQUE DU LOGEMENT, CADRE DE VIE, ACTIONS D'INSERTION, SERVICES A LA POPULATION

Jacqueline MENU (VP)
Marie-Françoise GONNET, Bernard
MARANDET, Marie-Antoinette
MOUREAUX, Guillaume TUPIN,
Yvon BACHELET, Anne-Marie
CHAZARENC, Daniel BRIQUE,
Christiane ZAGAGNONI, Frédéric
MALFAIT, Jean-Michel ROLLET

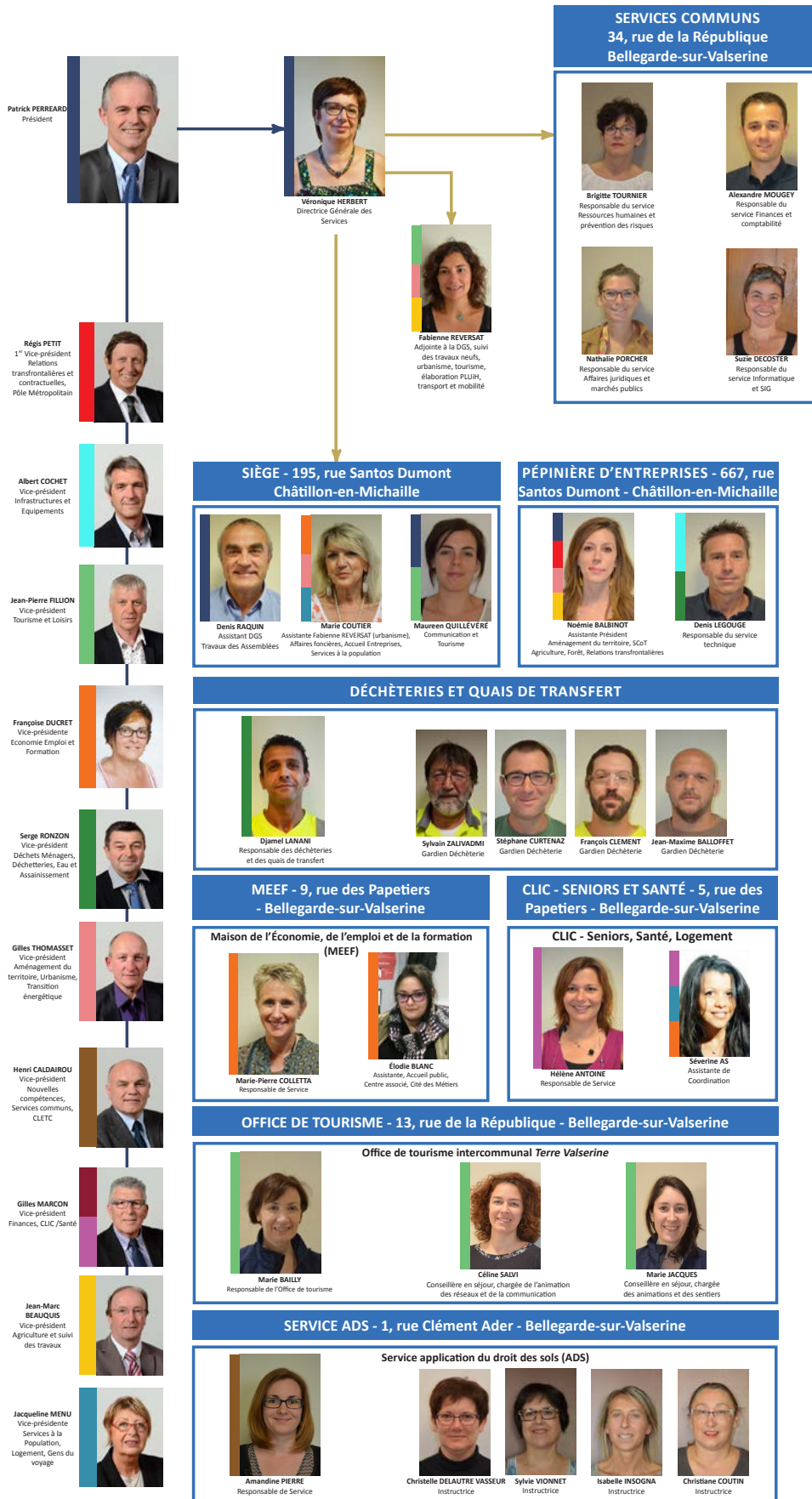
11) SUIVI DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Serge RONZON (VP)
Gilles THOMASSET (VP)
Marie-Antoinette MOUREAUX, Rose
MEDICO, Anne-Marie CHAZARENC,
Joël PRUDHOMME

L'organigramme des services en 2017



LES SERVICES DE LA CCPB



L'actualité de la CCPB

ACTUALITÉS

Village de marques : 3, 2, 1, partez !



La soirée du 28 septembre fut chargée en émotions : la réunion de présentation du projet de territoire a pris une tournure festive grâce à l'annonce suivante : les travaux du village de marques vont pouvoir débuter. La nouvelle était tombée la veille : aucun recours n'a été déposé contre le projet, ce qui signifie que le village va pouvoir se construire, avec une ouverture envisagée pour l'année 2020.



1^{ère} pierre de la clinique psychiatrique

Le 9 février a eu lieu la pose de la 1^{ère} pierre de la clinique psychiatrique de Châtillon. Ce rendez-vous a fait l'objet d'un véritable engouement, durant lequel les élus ont exprimé leur joie de voir aboutir ce projet.

Régis PETIT et Patrick PERREARD ont convié Michel DE SOUZA lors de leur discours : l'ancien Président de la CCPB est en effet à l'origine du projet de la clinique.



Les Rencontres locales des entreprises du Pays Bellegardien

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Ain a organisé les Rencontres locales des entreprises du Pays Bellegardien le 13 novembre. Cette action avait pour objectif de réunir les industriels, les commerçants et les prestataires du territoire, illustration de la volonté des chefs d'entreprise élus de la CCI 01 de se mobiliser au plus près des entreprises du département. La CCPB était partenaire de l'événement et a ainsi contribué à l'action menée par la CCI visant à favoriser le réseautage entre voisins entrepreneurs et à parfaire leur connaissance des savoir-faire du territoire.



Développement touristique



La CCPB, via sa marque touristique Terre Valserine, Purement Jura, investit et ne cesse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et son offre touristique et de loisirs.

Afin de poursuivre le développement de la marque Terre Valserine, l'Office de Tourisme a engagé des investissements pour déployer ses nouvelles couleurs et offrir de nouveaux modes de renseignements aux usagers. C'est lors d'une soirée officielle le 16 mars que les élus, les membres du conseil d'administration de l'office et les bénévoles ont découvert la nouvelle vitrophanie, recouvrant l'ensemble de la vitrine de l'office. Les nouveaux équipements ont été présentés tels qu'une borne tactile, un écran avec des tablettes, le nouveau site internet ainsi que le film promotionnel sur les Pertes de la Valserine.



L'aménagement des sentiers de randonnée



Totem



Format du panneau d'accueil

Un travail conséquent a été mené par la commission Tourisme aidée d'un groupe de travail formé par des membres d'associations locales, le Parc naturel régional du Haut-Jura, la fédération de randonnée et la Grande traversée du Jura (GTJ). Suite à cet exercice, une remise à niveau en terme de balisage des sentiers est en cours. Un panneau d'accueil «Espace randonnée» est prévu dans chaque commune pour présenter l'offre de sentiers. Chaque départ de sentier va être matérialisé par un totem présentant le parcours et ses particularités et fera l'objet d'un flyer spécifique. Dès le début d'année 2018, la carte *Promenades et randonnées en Terre Valserine* sera disponible auprès de l'Office de Tourisme.

Le Tour de France est passé en Pays Bellegardien le 9 juillet. Des animations étaient organisées au col de Cuvéry dès le samedi après-midi. Le dimanche, un écran géant permettait de suivre la course dans son intégralité.

Développement touristique

L'aménagement de la Voie du Tram



Inauguration des équipements

Le sentier de la Voie du Tram a fait l'objet d'une valorisation importante. Des modules VTT en bois ont été installés afin de proposer une pratique ludique sur cet itinéraire. Des bornes kilométriques ont pris place entre Lancrans et Confort : véritables points de repère des coureurs, elles jalonnent le parcours sur 4 km. Enfin, des panneaux d'interprétation sur l'histoire de la Voie du Tram ont été conçus par un groupe de travail composé d'associations de randonneurs et de bénévoles. 12 panneaux sont ainsi disposés tout au long du sentier, de Bellegarde-sur-Valserine jusqu'à Chézery-Forens. L'ensemble de ces équipements a été inauguré lors de la 1^{ère} fête de la Voie du Tram qui s'est déroulée le 22 octobre et qui, malgré une météo maussade, a été un véritable succès, réunissant plus de 200 randonneurs et 140 traileurs. Au programme : un trail passant par les Pertes de la Valserine pour rejoindre la Voie du Tram, une randonnée pédestre gourmande, à base de produits du terroir.

L'avenir de dinoplagne®



Afin de protéger les empreintes, le site dinoplagne® n'a pas été ouvert au public en 2017. Toutefois, le projet de protection et de valorisation est plus que jamais d'actualité. Le recrutement de l'équipe qui va assurer la mission de maîtrise d'oeuvre architecturale et paysagère pour l'aménagement du site est en cours.

L'ouverture du site protégé et valorisé est envisagée pour le second trimestre 2019. Le gros du projet consiste en la construction d'un bâtiment d'accueil et d'une structure visant à protéger les empreintes les mieux conservées.

Bilans chiffrés

La promenade des Pertes de la Valserine L'Office de Tourisme

- La Fête de la Valserine du 4 juin : plus de 500 visiteurs ont pu apprécier les panneaux d'accueil et d'interprétation disséminés sur le parcours.
- Sur l'année 2017 : plus de 10 000 visiteurs se sont déplacés pour découvrir ce site emblématique.
- La borne tactile : plus de 100 contacts par mois.
- Le site internet : plus de 1 000 visiteurs par mois durant l'été.

1er Trail de la Valserine et randonnée gourmande

ABB Club Athlétique du Bassin Bellegardien

TERRE VALSERINE PUREMENT JURA

NOUVEAUTÉ !

Dimanche 22 Octobre 2017

1^{ER} TRAIL DE LA VALSERINE
22,6 km - 1110m D+ / 815m D-

Épreuve comptant pour le Challenge Départemental des Courses Hors Stade (Ain)
Challenge de l'Ain de Course en Montagne
Challenge des Trails du Haut Rhône

RANDONNÉE GOURMANDE
DE LA VOIE DU TRAM
14 km - 575m D+ / 246m D-

Départ 10h devant la mairie de Bellegarde-sur-Valserine

ANIMATION VTT POUR ENFANTS DE 9h A 12h - Dès 5 ans au départ de la Voie du Tram

Départ 9h15 au parking de la Voie du Tram à Lancrans



La fête de la Valserine le 4 juin dernier
©Daniel Gillet/Office de tourisme Terre Valserine

Développement économique



Actions 2017

Parc d'activité, Pépinière d'entreprises, Affaires foncières

La Communauté de Communes est propriétaire et gestionnaire du Parc d'Activité Économique des Étournelles à Châtillon-en-Michaille et de sa pépinière d'entreprises.

Parc d'Activité des Étournelles

Au 31 décembre 2017 :

- 13 parcelles sur 18 sont vendues
- 4 parcelles sur 18 sont réservées
- 1 parcelle sur 18 est encore disponible

Pépinière d'entreprises

Le taux de remplissage en fin d'année 2017 est à 90 % suite au départ d'ATE IINDUSTRIE le 31 juillet 2017 non remplacée. Liste des entreprises présentes :

- ClimSanit Service : montage, entretien et installation de chauffage.
- Fromages & Héritages : vente de produits régionaux alimentaires, notamment sur internet et les marchés...
- Eddy PERRIN : entreprise du bâtiment spécialisée dans la rénovation énergétique.
- Sarl LETIMEE : services funéraires et marbrerie.
- SAS SYNCRONE (CENYO-YCONE) Christophe PODEVIN : fabrication et commercialisation de vêtements pour le sport.
- Bureaux CCPB : aménagement du territoire et services techniques.

Bilan des acquisitions & cessions immobilières 2017

Pas d'acquisitions pour l'année 2017

Cession

→ à A la Sarl HOLDING JADE, en date du **27 novembre 2017**, d'une parcelle de terrain, sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Michaille (01200), cadastrée AI 240 & 280 «Au Fay» de 18a 76ca, constituant le lot n° 9 du lotissement Les Etournelles, moyennant le prix de 58 368 € TVA incluse,

→ à A la Sci DES POCHEs COUSUES, en date du **22 décembre 2017**, d'une parcelle de terrain, sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Michaille (01200), cadastrée AI 242 & 278 «Au Fay» de 17a 19ca, constituant le lot n° 11 du lotissement Les Etournelles, moyennant le prix de 52 723,20 € TVA incluse



Développement économique

Lancement du centre associé de la cité des métiers du Grand Genève

Inauguré le 14 février, le centre associé du Pays Bellegardien de la cité des métiers du Grand Genève est un nouveau service proposé par la Maison de l'emploi, de l'économie et de la formation (MEEF), axé sur l'information et l'orientation professionnelle.

Ouvert à tous, gratuit et sans rendez-vous, le Centre associé du Pays Bellegardien de la Cité des métiers du Grand Genève est un espace de conseil et d'orientation sur tous les aspects liés à la vie professionnelle : orientation, formation, emploi, évolution professionnelle, création d'entreprise. Quel que soit votre âge, votre situation ou votre statut, vous y trouverez une information de base sur les métiers, les conditions d'accès à la formation ou encore la situation de l'emploi.

L'objectif est d'aider les usagers qui en ont besoin dans le choix de leur orientation professionnelle et, plus globalement, à avancer dans sa vie professionnelle, selon trois modalités :

- Des entretiens individuels et personnalisés, anonymes et sans rendez-vous, pour faire le point sur sa situation et être orienté(e) dans ses démarches.

- Un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès pour découvrir les métiers et les formations, choisir son orientation professionnelle, effectuer des recherches, rédiger son CV...

- La Cité en ligne, un conseiller virtuel à disposition pour une aide dans la préparation d'un entretien personnalisé d'orientation, la conception et le démarrage d'un projet professionnel. Disponible 7 jours/7, 24h/24h, cet outil, en accès libre sur internet ou depuis un centre associé, renseigne sur les formations, les prestations, les ressources disponibles des deux côtés de la frontière du Grand Genève.

- Des événements et ateliers sur l'emploi, la formation professionnelle, la reconversion professionnelle, la création d'entreprise, l'orientation professionnelle : la liste complète des ateliers est disponible sur le site de la CCPB à l'adresse suivante : www.ccpb01.fr/economie/emploi-formation2/centre-associe



Inauguration du centre associé le 14 février 2017



Bilan chiffré sur l'année 2017

- 1 038 usagers ont fréquenté le centre du Pays Bellegardien.
- 166 usagers ont participé à des ateliers.
- 449 usagers ont été accompagnés sur l'espace informatique.
- 37 ateliers programmés dont 81% réalisés.
- 10 zooms métiers dont 30% réalisés.
- Moyenne de participation : 5 personnes/atelier.

Espace conseil et orientation sur les aspects liés à la vie professionnelle :

- Orientation
- Formation
- Emploi
- Évolution professionnelle
- Création d'entreprise

- Entretiens individuels anonymes et sans rendez-vous
- Espace documentaire
- Ordinateurs, imprimantes et scanners
- Ateliers et événements sur tous les champs de la vie professionnelle

Développement économique

La 6^{ème} édition du Forum de l'Emploi

Conjointement organisé par la CCPB et l'agence Pôle Emploi de Thoiry, le Forum de l'Emploi s'est déroulé le 5 octobre pour sa 6^{ème} édition. Les métiers des Travaux Publics et de la Santé/Aide à la personne étaient mis en avant grâce à des conférences et à des rencontres avec les employeurs et les organismes de formation. Également partenaire de l'événement, la ville de Bellegarde-sur-Valserine fournissait des navettes de bus qui ont relié le centre-ville de Bellegarde à la commune de Châtillon-en-Michaille qui mettait à disposition sa salle des fêtes.

Nombre de visiteurs ?



REGENERO

L'attraction immobilière exercée par la proximité de Genève accroît significativement la valeur d'un bien rénové. Les projets de rénovation manquent parfois de maturité. Les informations techniques et financières sont complexes et dispersées. L'acquisition d'un bien relativement ancien nécessite une multitude de travaux difficiles à prioriser.

Porté depuis mars 2017 par la Communauté de communes du Pays Bellegardien (CCPB) et le Pôle métropolitain du genevois français, ce nouveau service local d'information a pour ambition de massifier la rénovation énergétique du logement à l'échelle du territoire. Guillaume CLOUARD, conseiller énergie de l'Agence de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) est mis à la disposition du grand public, dans les locaux de la Pépinière d'entreprise du Pays Bellegardien, pour l'accompagner dans la rénovation énergétique d'un logement, l'aider à réduire ses charges, améliorer le confort de son habitat.

Des actions concrètes déjà engagées

- 1^{ère} rénovation énergétique aboutie via l'accompagnement REGENERO

Le 26 octobre, les propriétaires d'une maison de bourg de Saint-Germain-de-Joux ont ouvert leurs portes. 6 mois se sont écoulés entre le 1^{er} rendez-vous avec le conseiller REGENERO, la modélisation du projet, le choix des professionnels et le début des travaux. Un budget moyen de 40 000 € : isolation thermique des combles perdus et des murs extérieurs, changement des menuiseries, mise en place d'une VMC hygroréglable et remplacement des convecteurs électriques par une pompe à chaleur air/eau.



Des résultats financiers très encourageants :

- Un retour sur investissement des travaux sur 5 ans,
- Près de 7 000 € de subventions à récupérer.

• Des balades thermographiques sont programmées dans les communes du territoire. Muni d'une caméra thermique, le Conseiller énergie se déplace dans un quartier et informe en temps réel ses habitants sur les déperditions énergétiques de leur logement.

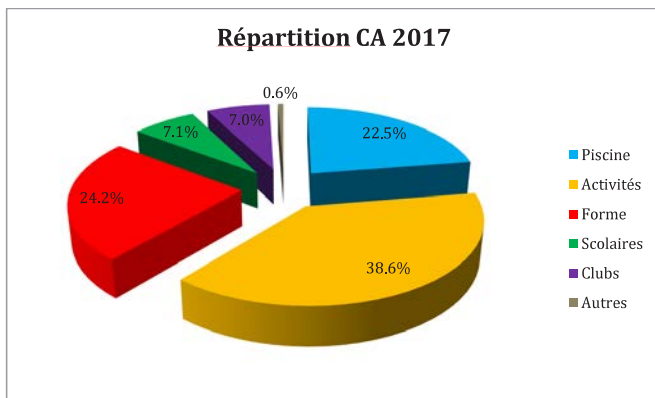
• Une caméra thermique ainsi que des outils d'analyse de consommation seront mis à disposition des habitants. 20 € de frais de participation et 1 000 € de caution par chèque non encaissé pour une durée de 3 jours.

Infrastructures et équipements : Valséo

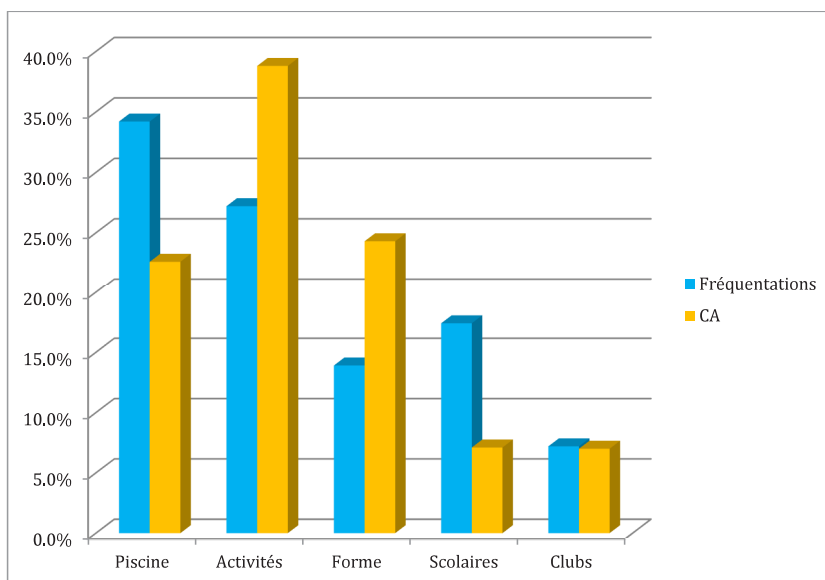


Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du centre aquatique Valséo, la société Vert Marine a été sélectionnée comme délégataire. Le nouveau contrat a débuté le 17 octobre au lendemain de la visite de contrôle des équipements.

Chiffre d'affaires et fréquentation



| LES PASS | NOMBRE DE PASS | COMPARATIF 2016/2017 |
|----------------|----------------|----------------------|
| Public piscine | 184 | + 7 % |
| Forme | 441 | + 20 % |
| Activités | 537 | + 11 % |
| TOTAL | 1162 | + 12.60% |



Chiffre d'affaires
+ 4.5 %
 par rapport à
 2016

Relations transfrontalières

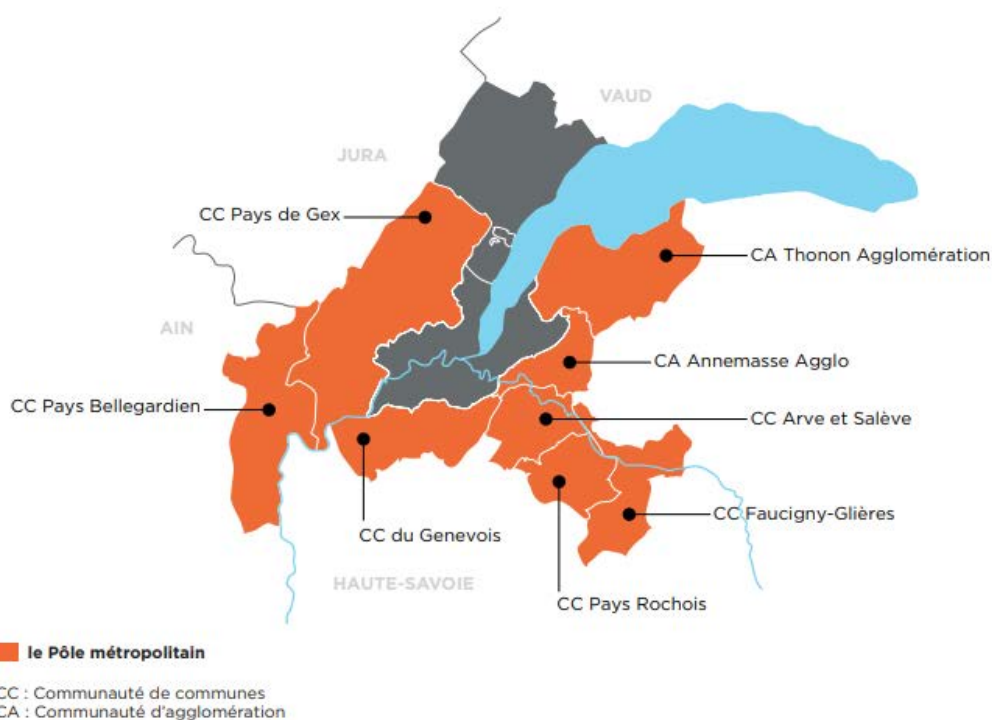
Création du Pôle métropolitain du Genevois français

GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

Suite à l'approbation du projet de création du Pôle métropolitain du Genevois français par les commissions permanentes de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil départemental de l'Ain et par la Commission départementale de coopération intercommunale de l'Ain, le Pôle métropolitain a vu le jour le 5 mai 2017.

L'ARC Syndicat mixte, qui comptait 120 communes situées dans l'Ain et la Haute-Savoie, a rejoint le rang des quinze Pôles métropolitains existant en France.

Le Pôle métropolitain est un accélérateur de partenariats. Il se veut un outil plus efficace pour coopérer avec l'Europe, l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, les Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie et les différents partenaires suisses. Son action s'inscrit dans le respect des prérogatives de chacun, au service de la solidarité territoriale.



Communication



Le partenariat associatif

La CCPB poursuit ses actions de communication, de promotion et de partenariat avec le milieu associatif. Elle soutient les actions des acteurs locaux lors de manifestations traditionnelles et événementielles, sportives ou culturelles, organisées par leurs soins pour l'animation du territoire en Pays Bellegardien. À cet effet, il a été décidé d'allouer :

- 1 335 € pour les organisations et associations caritatives
- 2 760 € pour les établissements de santé pour personnes âgées
- 51 200 € pour les associations sportives et culturelles
- 20 500 € pour les associations socio-économiques, de loisirs et diverses

Les moyens de communication de la CCPB



Le site internet de la CCPB recense les informations pratiques de la collectivité ainsi que toutes les actualités du Pays Bellegardien : www.ccpb01.fr

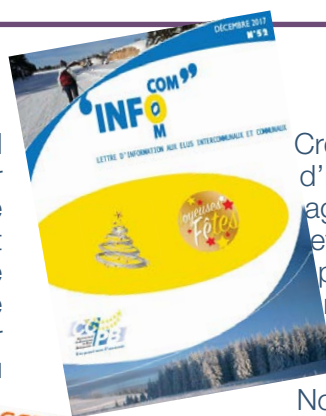


Tout comme la MEEF l'an passé, la CCPB a décidé de créer sa propre page Facebook afin de diffuser son actualité à un public adepte du numérique.

Communauté de Communes du Pays Bellegardien
MEEF - Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation

LE BULLETIN ANNUEL CCPB.com

Le N°17 du magazine d'information intercommunal est paru en décembre 2017, avec un dossier spécial de présentation de la plateforme locale de rénovation énergétique Regenero. Un point est fait sur l'état du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat (PLUi-H) ainsi que sur les différents axes constitutifs de la stratégie et du positionnement du territoire. L'état d'avancement des projets du PAE de Vouvray et du maraîchage de Billiat est annoncé, tout comme les deux nouveaux services de la Maison de l'emploi, de l'économie et de la formation (MEEF). Les lecteurs ont pris connaissance des actions de l'année du pôle Seniors & Santé. Les nouveautés 2017 dans le domaine du tourisme et du cadre de vie sont également à l'honneur. Comme tous les ans, le bulletin retrace les points majeurs de l'année écoulée.



L'INFO COM COM

Créée en mars 2015, cette lettre d'information à destination des agents, des élus communaux et communautaires de la CCPB paraît tous les 15 jours pour répondre à la communication interne, importante pour la cohésion des conseillers. Nommée Info Com Com, cette lettre rapide et claire présente à chaque numéro le mot du président de la CCPB, l'interview d'un élu ou d'un agent, les actions qui ont eu lieu les semaines précédentes et les articles de journaux sur la CCPB et les communes qui la composent. Présentée au format numérique, elle offre les renseignements essentiels à chaque élu et agent.



Aménagement du territoire



Les travaux sur la révision du schéma de cohérence territoriale SCOT et l'élaboration du plan local de l'habitat tenant lieu de programme local de l'habitat PLUiH se sont poursuivis en 2017.

Le PADD, projet d'aménagement et de développement durables, du SCOT, document obligatoire dans lequel les élus du territoire expriment leurs volontés sur l'évolution du territoire du Pays Bellegardien dans le respect des principes de développement durable a fait l'objet de discussions lors d'un forum qui s'est tenu le 26 janvier, et exposé en conférence des maires le 23 février. Il a été débattu en conseil communautaire du 6 juillet, puis présenté aux personnes publiques associées le 21 septembre.

Le projet d'aménagement et de développement durables fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Parallèlement, les élus/ils se sont concentrés sur les premières esquisses des OAP orientations d'aménagement et de programmation, ainsi que sur les orientations du POA programme d'orientations et d'actions. Le POA présente les éléments de mise en œuvre de la politique de l'habitat : il décrit notamment le cadre des actions en précisant le cas échéant, leur calendrier prévisionnel, leur caractère partenarial avec l'identification des acteurs chargés de leur mise en œuvre, leurs modalités de financement.

CLIC, seniors et santé



Les chiffres clés du service

- Au total, 701 entretiens ont eu lieu durant l'année 2017.
- 493 personnes âgées ont été reçues par le CLIC.
- 566 demandes.
- Près de 250 situations d'usagers ont été évoquées en équipe pluridisciplinaire et plus de 50 situations de la Cellule de Prévention de Détresse ont été suivies.
- 14 actions collectives de prévention organisées par le CLIC et ses partenaires avec une participation de 342 usagers (absence de personnel). Depuis 2005, toutes les communes ont été concernées par ces actions collectives d'informations qui se veulent de proximité. L'objectif étant de couvrir l'ensemble du territoire.

29 réunions extérieures et partenariales

Organisé dans le cadre de la Charte des Aînés par la MSA et le CLIC, le Bistrot Ambulant est un lieu d'échanges itinérant dans le Pays Bellegardien. Il s'adresse aux personnes accompagnées à domicile ou en établissement et aux aidants qui suivent une personne retraitée : famille, voisin, aide à domicile, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes dans la durée en leur proposant des activités à partager pour leur permettre de souffler, d'échanger avec d'autres, sans crainte d'être jugées. Différents types d'informations leur sont proposés, tout comme un moment d'échange ainsi que des activités sociales, culturelles et de loisirs. Ces rencontres ont lieu dans un café ou une salle communale du Pays Bellegardien une fois par mois. C'est donc un cycle annuel de 10 rencontres gratuites qui est mis en place et élaboré par une équipe de bénévoles et de professionnels, sans inscription préalable.



Les 9 participants de la séance d'octobre qui s'est déroulée au restaurant La Michaille à Billiat, sur le thème «Soyons heureux pour bien mémoriser», animée par une gériatre.

Programme

Les rencontres auront lieu un jeudi par mois de 14h30 à 17h.

| Dates | Thème | Intervenant | Lieu |
|------------------|--|--|--|
| 14/09/2017 👤👤 | Chantons avec Les Jojos | Les Jojos, duo chant, accordéon | Bistrot Gourmand, LANCRANS |
| 12/10/2017 👤👤 | Soyons heureux pour bien mémoriser | D ^r Anita Lambatten, médecin gériatre | Restaurant la Michaille, BILLIAT |
| 09/11/2017 👤👤 | Jouons ensemble | Les Jeux de Loïc | Salle des Fêtes, VILLES |
| 14/12/2017 👤👤 | Préparons Noël | | Salle des Fêtes, MONTANGES |
| 11/01/2018 👤👤 | Contes et Légendes de la vallée de la Valserine | Olivier Mariotte | Saveurs d'Arlod, BELLEGARDE |
| 08/02/2018 👤👤 | A vos poètes | | MARPA Les Carlines, CHAMFROMIER |
| 08/03/2018 👤👤 | Jouons autour de la prévention | ADAPA | Salle des Étournelles CHÂTILLON-EN-MICHAILLE |
| 12/04/2018 👤👤 | Pour vous détendre | D ^r Hélène Potrich, Médecin sophrologue | Salle des Fêtes, S ^t -GERMAIN-DE-JOUX |
| 17/05/2018 👤 | Et vous, comment allez-vous ? | Crescence Gaud, Psychologue Mnémosis | Salle communale, INJOUX |
| 14/06/2018 👤👤 | Faisons de la musique | | Tram Bar, CONFORT |

Légende :
 👤👤 accessible à tous 👤 réservé aux aidants

CLIC, seniors et santé

Les actions du CLIC

Actions d'informations collectives :

- Conférence sur « la Mémoire », animée par la CARSAT, en partenariat avec le CCAS de Bellegarde, à Bellegarde.
- Conférence « Prévention des chutes », animée par Siel Bleu, en partenariat avec le CLIC, le CCAS et le Club des Aînés d'Injoux-Génissiat, à Injoux-Génissiat.
- Programme MEMOVision, organisé et animé par MNEMOSIS, à Châtillon-en-Michaille.
- Semaine Bleue, sur le thème « Fruits d'automne », organisée par le CLIC, en partenariat avec les Clubs et CCAS, à Châtillon-en-Michaille.

Actions de prévention :

- 2 sessions de 5 Ateliers « Mémoires », animés par la CARSAT, en partenariat avec le CCAS de Bellegarde, à Bellegarde.
- 12 Ateliers « Prévention des chutes », animés par Siel Bleu, en partenariat avec le CLIC, le CCAS et le Club des Aînés d'Injoux-Génissiat, à Injoux-Génissiat.
- 2 Ateliers « Stress- Sommeil », animés par la CARSAT, en partenariat avec le Club et le CCAS, à Châtillon-en-Michaille.
- 12 Ateliers Equilibre animés par la Plateforme du CHANGE, avec le CCAS de Bellegarde, à Bellegarde.
- Audit de Conduite pour les seniors, animé par l'association de prévention routière 01, à Châtillon-en-Michaille.
- 3 Ateliers « D-Marche », animés par la CARSAT, organisés avec le CCAS de Bellegarde, à Bellegarde.



Ateliers équilibre, Injoux-Génissiat



Mémovision, Châtillon-en-Michaille



Semaine Bleue, Châtillon-en-Michaille



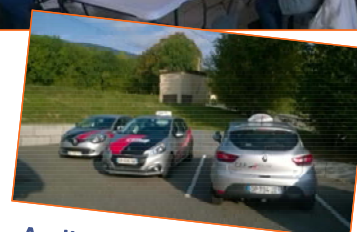
< Atelier stress/sommeil, Châtillon-en-Michaille



Bistrot ambulant,
Charte des Aînés MSA,
Lancrans



Conférence Mémoire, Bellegarde



Audit Prévention Routière,
Châtillon-en-Michaille

Services à la population

Un nouveau bus adapté et mutualisé

Depuis plusieurs années, différents besoins ont été identifiés sur le territoire tels que :

- le développement d'un projet de territoire,
- le développement de partenariats entre les établissements, les CCAS et les clubs des aînés,
- la lutte contre l'isolement des personnes âgées,
- l'intégration de ces personnes en perte d'autonomie dans la vie collective locale.

Afin de répondre à ces problématiques, la mise en place d'un transport de groupe (9 places dont 2 unités fauteuil roulant) adapté aux personnes âgées en perte d'autonomie du territoire de la CCPB a été étudié et arrive à son aboutissement. La MSA, la CCPB, la CARSAT, la MARPA, les EHPAD, la Croix Rouge, les établissements St Vincent et Sœur Rosalie, les CCAS et les clubs des Aînés du territoire ainsi que le Conseil Départemental de l'Ain se sont alliés pour mettre en place ce projet de bus adapté mutualisé sur notre territoire. Plusieurs demandes de subventions ont été effectuées et la totalité du financement est obtenu : 58 000 €.

Les bénéficiaires seront les personnes âgées des EHPAD, de la MARPA, des clubs des Aînés et des CCAS de la CCPB. Commandé à l'automne, ce minibus, nommé « Le Rapprocheur », sera livré au 1^{er} trimestre 2018 : la gestion de son utilisation (planning, entretien) est confiée à la MARPA de Champfromier.



| Financeurs | Montant accordé pour l'opération |
|--------------------------------|----------------------------------|
| MSA Charte de solidarités | 10 000 € |
| CCPB | 5 000€ |
| Caisse d'épargne fonds sociaux | 10 000 € |
| Malakoff Médéric | 3 000 € |
| Fondation JM Bruneau | 10 000 € |
| CARSAT | 15 000 € |
| Groupe AGRICA (CAMARCA) | 5 000 € |



Une Maison de services au public (MSAP) pour un accompagnement polyvalent

La MEEF a pu être labellisée par l'État de 2009 à 2011 « Relais Services Publics ». Aujourd'hui, dans la même perspective d'amélioration du service de proximité rendu aux usagers du territoire, la CCPB a souhaité à nouveau faire une demande de labellisation et de financement auprès de l'État, en tant que Maison de services au public (MSAP) sur les 2 sites d'accueil du public de la collectivité (MEEF et CLIC).

Les Maisons de services au public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

À cet effet, la structure aide à la constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagne, si nécessaire, le public dans l'usage d'Internet ou de la vidéo communication. Inspirés par les demandes des usagers, les services rendus concernent principalement (mais pas exclusivement) le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Bilan chiffré

(du 1^{er}/01/2017 jusqu'au 31/10/2017)

Fréquentation globale : 5 345

Total de visiteurs accompagnés : 3 611 soit 67,5%

Total des rendez-vous avec des partenaires : 1 734 soit 32,5%

Guichet d'accueil polyvalent pour les usagers dans leurs relations avec les organisations et les organismes publics

- Démarches administratives
- Social et santé
- Emploi
- Famille
- Retraite
- Logement et énergie
- Accès au droit
- Transport / Mobilité

Coordonnées

5 et 9 rue des Papetiers
01200 Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 87 49 / meef@ccpb01.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Mardi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Mercredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Jeudi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00



Agriculture



L'installation du maraîcher

Le projet d'installation d'un maraîcher sous le label « Agriculture Biologique » s'est concrétisé en 2017 : les travaux du bâtiment, construit par la CCPB, se sont achevés début 2017. Franck BISETTI et Estelle CHOQUET, les deux exploitants, se sont installés sur les 3 hectares de terrain fin avril.

Les riverains sont impatients de voir pousser les premiers légumes mais ils doivent attendre encore un peu. Les exploitants ont commencé par s'outiller et préparer le terrain : taille, débroussaillage. Ils se sont aussi formés



Collecte des déchets ménagers



Les chiffres de l'année 2017

117 € / habitant
dépensés dans le
traitement des
déchets

4 768
tonnes de
déchets
ménagers

2 779 tonnes de
déchets
collectés en
déchetteries

22 517
habitants

2 445 930 €
de TEOM
prélevés

3 006 tonnes de
déchets collectés
en PAV + cartons +
collecte sélective

La collecte sélective s'est entendue aux communes de la zone nord depuis mai 2017. Le Poids total d'OMR collecté est en augmentation de 1.1 % par rapport à 2016.

Il a été constaté une nette amélioration du tri puisque ,pour l'année 2017, 53.2 % des déchets trouvés dans les conteneurs OMR sont des déchets résiduels contre 49.5 % en 2016.

La fréquentation globale en déchetterie est en hausse de 1.61 % par rapport à 2016.



Finances



La Communauté de Communes fait évoluer les taux d'imposition de 3% :

| ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION | | | | | |
|---------------------------------|-------------------|---------------|------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Année | Taxe d'habitation | Taxe foncière | Taxe foncière non bâti | Cotisation foncière non bâti | Taux professionnel zone |
| 2014 | 2,55 | 2,18 | 4,91 | 3,06 | 21,5 |
| 2015 | 2,63 | 2,25 | 5,06 | 3,15 | 21,5 |
| 2016 | 2,71 | 2,32 | 5,21 | 3,15 | 21,54 |
| 2017 | 2,71 | 2,32 | 5,21 | 25,22 | / |

EMPLOI DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE FRANCO GENEVOISE 2017

| THEMATIQUE | OPERATION | FONCT | INVEST | 2017 |
|----------------------------------|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | Propositions | Propositions | |
| COOPERATION TRANS-FRONTALIERE | Pôle Métropolitain Genevois Français | 76 000 € | | 76 000 € |
| ECONOMIE | Agence Développement Economique | 90 000 € | | 90 000 € |
| SOCIAL | Mnémosis | 33 000 € | | 33 000 € |
| TOURISME LOISIRS | Centre Aquatique | 240 000 € | 160 000 € | 400 000 € |
| DECHETS | Ressourcerie Intercommunale | | 167 748 € | 167 748 € |
| AMENAGEMENT TERRITOIRE | Révision SCOT et élaboration PLUI-H | | 76 912 € | 76 912 € |
| TOURISME LOISIRS | Aménagement sites et sentiers | | 134 000 € | 134 000 € |
| TOTAL CFG 47ème versement | | 439 000 € | 538 660 € | 977 660 € |

Finances

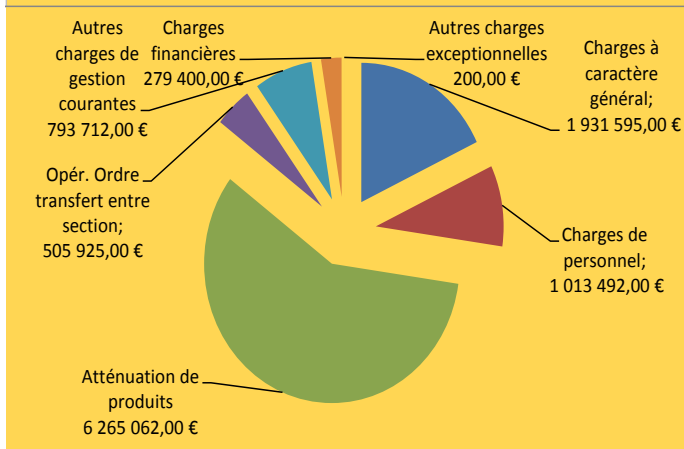
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| DGF Spontanée | 238 387 € | 236 599 € | 240 605 € | 239 539 € | 575 239 € |
| Contribut° redressement FP | 0 € | -31 927 € | -125 248 € | -225 239 € | -275 239 € |
| DGF perçue | 238 387 € | 204 672 € | 115 357 € | 14 300 € | 300 000 € |
| FPIC | 51 309 € | 92 970 € | 136 790 € | 209 324 € | 360 000 € |
| Manque à gagner | 51 309 € | 124 897 € | 262 038 € | 434 563 € | 635 239 € |

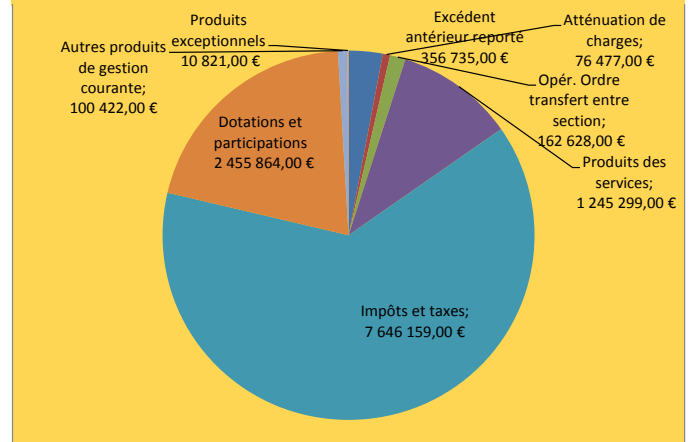
Effet positif du passage en FPU
(Fiscalité Professionnelle Unique)

BUDGET SERVICE GÉNÉRAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

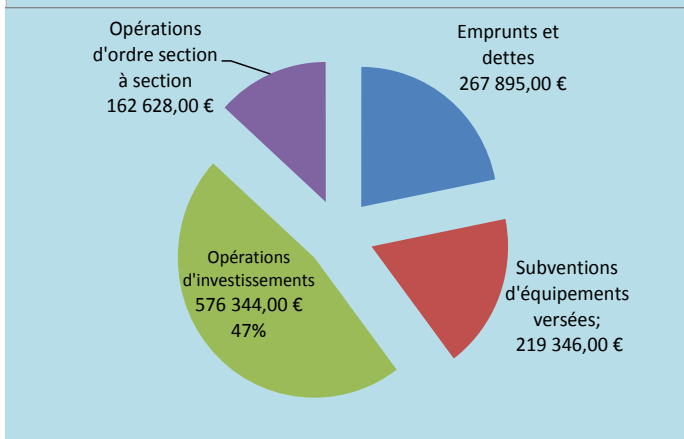
Dépenses de fonctionnement CA 2017
10 789 386,00 €



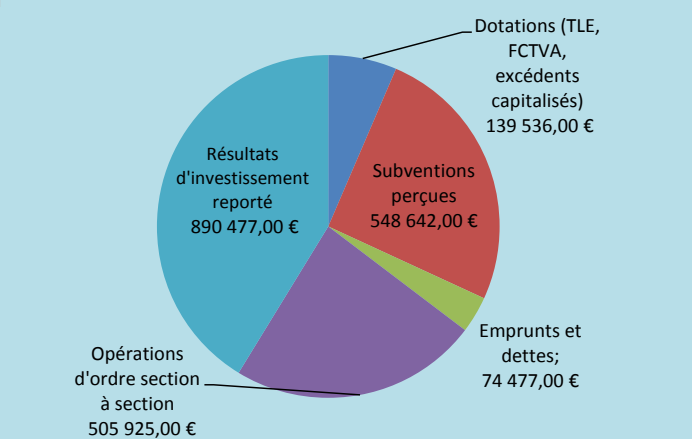
Recettes de fonctionnement CA 2017
12 054 405,00 €



Dépenses d'investissement CA 2017
1 226 213,00 €



Recettes d'investissement CA 2017
2 159 057,00 €

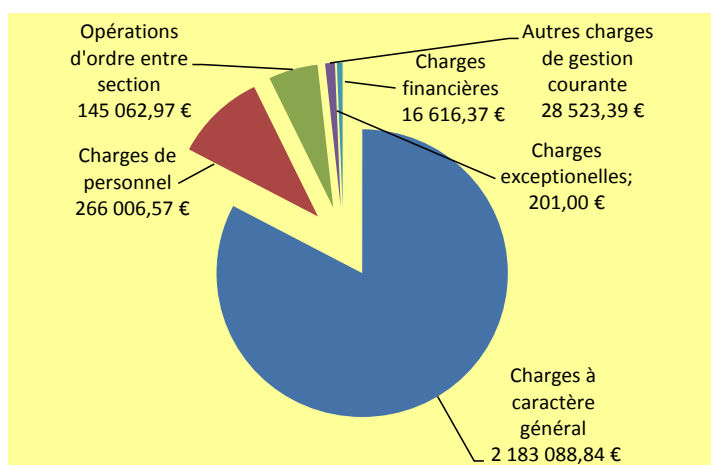


Finances

**BUDGET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS :
COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

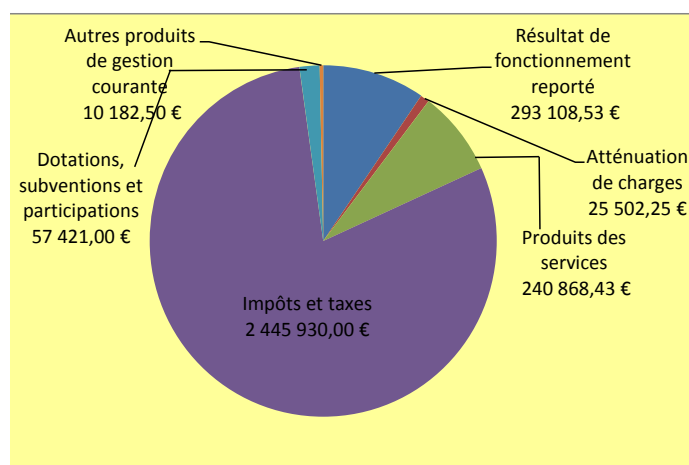
Dépenses de fonctionnement CA 2017

2 639 499,14 €



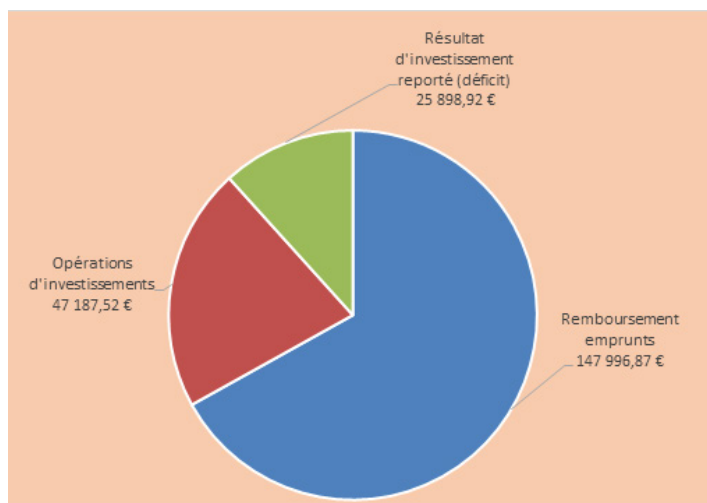
Recettes de fonctionnement CA 2017

3 073 012,71 €



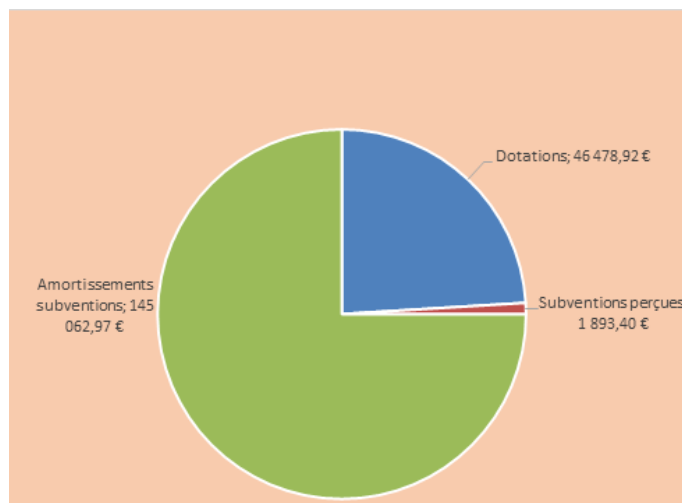
Dépenses d'investissement CA 2017

221 083,31 €



Recettes d'investissement CA 2017

193 435,29 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN
195 rue Santos Dumont - BP 609 - 01206 Châtillon-en-Michaille
Tél : 04 50 48 19 78 - Fax : 04 50 48 09 22
info@ccpb01.fr - www.ccpb01.fr

